



Assemblée générale

Distr. générale
17 août 2012
Français
Original : espagnol

Soixante-sixième session

Point 45 de l'ordre du jour

Question des îles Falkland (Malvinas)

Lettre datée du 13 août 2012, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Argentine

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une note dans laquelle le Ministre des affaires étrangères dénonce les activités militaires menées unilatéralement par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au mois de juillet, notamment un lancement des missiles effectué depuis les îles Malvinas (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 45 de l'ordre du jour intitulé « Question des îles Falkland (Malvinas) ».

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mateo **Estrémé**



**Annexe à la lettre datée du 13 août 2012 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de l'Argentine**

Le 7 août 2012

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au sujet d'une question qui est particulièrement sensible aussi bien en Argentine que dans l'ensemble de la région, à savoir celle des îles Malvinas. Conscient de votre engagement résolu en faveur de la paix et de la sécurité internationales, je vous écris pour dénoncer les activités militaires menées unilatéralement par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord dans l'Atlantique Sud, qui ne peuvent guère être interprétées que comme un nouvel acte d'hostilité et de provocation d'une puissance militaire dans une région de paix.

L'Argentine est absolument certaine de la légitimité de ses droits souverains sur les îles Malvinas, Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes qui, étant occupées par le Royaume-Uni depuis près de 180 ans, font l'objet d'un différend territorial dont l'ONU a pris acte dans toute une série de résolutions exhortant les deux parties à reprendre les négociations. Ce nonobstant, le Royaume-Uni refuse de dialoguer avec la République argentine à ce sujet.

La situation dans l'Atlantique Sud est aggravée par les activités unilatérales que le Royaume-Uni ne cesse de mener dans la zone en question, en l'occurrence une nouvelle série d'exercices militaires effectués au mois de juillet et notamment un lancement de missiles depuis les îles Malvinas. En octobre 2010, le Gouvernement avait déjà protesté vivement auprès du Royaume-Uni et des organismes compétents en matière de sécurité maritime et condamné la provocation inacceptable que représente l'exécution d'exercices militaires dans cette zone.

Viennent s'ajouter à ces activités le fait que le Royaume-Uni envoie périodiquement des navires militaires en patrouille dans l'Atlantique Sud, y compris des navires dotés de capacités nucléaires – en ce moment même, le contre-torpilleur *HMS Dauntless* se dirige vers les îles Malvinas –, l'effectif militaire important actuellement déployé dans les îles Malvinas et la visite fortement médiatisée effectuée au début de 2012 par le deuxième successeur au trône britannique en sa qualité d'officier des forces armées, aux fins d'exercices aéronavals.

Dans ce contexte, l'Argentine souhaiterait rappeler l'exposé qu'il vous a présenté le 10 février 2012, dans lequel elle a appelé votre attention sur la militarisation croissante de l'Atlantique Sud par le Royaume-Uni, qui est à l'origine de tensions inutiles et constitue un affront à l'ensemble de la région, comme l'ont déclaré à maintes reprises, notamment, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), le Groupe de Rio, l'Union des nations de l'Amérique du Sud et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Gouvernement argentin exprime à nouveau son appui à la mission de bons offices que vous continuez de mener et remercie le Secrétariat de sa précieuse contribution à son accomplissement. L'Argentine souhaite souligner, à cet égard, que les récentes activités militaires britanniques dans l'Atlantique Sud font ressortir plus nettement encore la nécessité impérieuse pour le Royaume-Uni de donner suite aux demandes formulées dans le cadre de cette mission et de remplir l'obligation qui incombe aux membres de l'ONU de régler les différends par des moyens

pacifiques, comme l'exigent la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes.

Exprimant une fois de plus sa volonté d'engager des négociations comme le demande l'Organisation des Nations Unies, l'Argentine vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document de l'Assemblée générale.

Le Ministre des affaires étrangères et du culte
(*Signé*) Hector **Timerman**
